

La mendicité, une incivilité ?

Ce matin, à l'entrée de la station Madou, agenouillé sur le béton, un homme frêle, affublé d'un petit anorak bleu, tend la main aux passants. La masse des voyageurs dévale les escaliers pour se protéger de la pluie glacée et s'engouffrer dans les rames, sans un regard pour le mendiant...

Le plan était presque parfait, agencé en deux phases scrupuleusement préméditées. Du 15 au 22 octobre 2009, des messages vocaux sont diffusés dans les stations de métro ; du 16 au 20 novembre, le personnel de terrain va à la rencontre des individus qui font la manche pour leur demander de quitter les lieux.

En clair, au moment des premiers froids, la STIB envisage d'expulser les mendiants de ses installations. Au parlement bruxellois, certains s'offusquent de telles pratiques, des voix grondent. Mais la ministre des Transports demeure inflexible : après avoir prévenu ses usagers, la société de transport public est bien décidée à passer à l'action ! Branle-bas de combat au CSCE...

LA STIB "CRIMINALISE" LES PLUS FAIBLES

Début novembre, aux côtés de la Ligue des droits de l'Homme et du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, le Collectif décide de

LA STIB DÉRAILLE : À L'APPROCHE DE L'HIVER, LA SOCIÉTÉ BRUXELLOISE DE TRANSPORT PUBLIC A LANCÉ UNE OPÉRATION DE STIGMATISATION DES MENDIANTS. FACE AU TOLLÉ SUSCITÉ PAR CETTE INITIATIVE, LA CHASSE AUX PAUVRES, RÉFUGIÉS DANS LES INSTALLATIONS DE L'ENTREPRISE, A PU MOMENTANÉMENT ÊTRE STOPPÉE. MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ? IL EST URGENT DE REMETTRE LA STIB SUR LA BONNE VOIE !

/ Daniel Flinker
CSCE

diffuser un communiqué de presse, relayé par différents médias : "Il est inacceptable de présenter les victimes de la crise comme des profiteurs, ceux qui subissent de plein fouet la violence sociale comme des délinquants. C'est aux causes de la pauvreté et non aux pauvres qu'il faut s'attaquer". Pourtant, brutale, aux hommes et aux femmes qui quémandent une petite pièce parce qu'ils crèvent de faim, la STIB ordonne d'évacuer les stations. "C'est l'hiver ? Tant pis, cette fois, vous crèverez de froid!"

Face aux protestations de nombreux citoyens, d'associations et de personnalités politiques, après différentes communications

confuses voire contradictoires, la société de transport se voit contrainte d'exécuter une petite marche arrière. Plutôt, elle affine son discours : la STIB n'entendrait s'attaquer qu'aux mendiants violents, s'en prendre qu'à la mendicité agressive. Pourtant, si tel est le cas, en quoi le message "Nous vous rappelons que la mendicité est interdite dans l'enceinte du métro. Ne l'encouragez pas. Merci." systématiquement diffusé en octobre, participe à une quelconque lutte contre la violence ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une stigmatisation générale de la mendicité ? La STIB réfute l'argument : "95 % de nos clients soutiennent l'initiative" claironne, lors d'un débat télévisé

sur la première chaîne francophone, le directeur général de l'entreprise. Mais si pareil consensus existe, pourquoi la STIB se sent-elle obligée de convaincre ses usagers, par haut-parleurs, du bien-fondé de son action ? Le directeur de la communication de la firme persiste et signe : "Les messages de prévention contre la mendicité diffusés récemment s'inscrivent dans le cadre d'une campagne plus large de lutte contre les incivilités". Argument limpide... amalgamer mendicité et délinquance, voilà justement ce qui est reproché à la STIB.

Luttera-t-on contre la mendicité en s'attaquant à sa visibilité ? Répondra-t-on le fléau de l'exclusion

(11)

"NOUS SOMMES MENDIANTS PAR NÉCESSITÉ, JAMAIS PAR VOLONTÉ!"

(Gérald Hanotiaux)

(12)

MENDICITÉ À LA STIB: DE QUOI PARLE-T-ON?

(Gérald Hanotiaux)

(15)

LA STIB, UNE ENTREPRISE PUBLIQUE AU SERVICE DES USAGERS?

(Gérald Hanotiaux)

(18)

QUAND LES REPRÉSENTANTS POLITIQUES CRITIQUENT LA STIB

(Gérald Hanotiaux)

(20)

LES CHASSE-COQUINS. MENDICITÉ ET RÉPRESSION

(Jacques Fierens)

(24)

PARTOUT EN EUROPE, LA "CRIMINALISATION" DES PERSONNES SANS-ABRI

(Gérald Hanotiaux)



sociale en excluant les mendiants des stations de métro? Problème, il ne s'agit nullement d'une erreur ponctuelle de communication: la STIB semble, bel et bien, s'orienter, ces dernières années, vers un durcissement de sa politique vis-à-vis des pauvres. En 2007, l'"opération Beethoven" avait déjà pour ambition de chasser les musiciens des trams et des rames et actuellement, dans le métro, 45 millions d'euros sont consacrés à l'installation de portillons automatiques... une autre manière de chasser les mendiants.

Pourtant, si la STIB n'a pas pour vocation de régler le problème de la pauvreté à Bruxelles, sa mission

n'est certainement pas non plus de chasser et de stigmatiser les mendiants. Dès lors, il s'avère primordial que les mondes politique et associatif fassent pression pour que la société publique privilégie une approche sociale et non répressive de la pauvreté. En effet, si près du quart du budget de la Région bruxelloise lui est consacré, la STIB ne semble pas disposer de la culture d'entreprise nécessaire pour appréhender cette problématique de manière positive. Le transporteur paraît se préoccuper de son image de marque, se focaliser sur le confort offert à ses clients, au point d'en oublier de proposer un service public ouvert, accessible à tous.

Sept malabars bloquent chacune des portes du tram 25 à l'arrêt "Bienfaiteurs". Les passagers, l'air un peu inquiet, sortent maladroitement leur portefeuille, vident leurs poches, fouillent leur sac, afin de se soumettre à un nouveau contrôle inopiné des billets...

LA STIB MALTRAITE LES MENDIANTS, EN VERTU D'UN ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT BRUXELLOIS

A la hauteur de la station Trône, une atmosphère moite règne dans la rame. Si la guitare est grattée un peu violemment et la voix hispanique qui l'accompagne posée sur le morceau trop puissamment, le musicien est le premier à →

→ colorer le visage des passagers d'un léger sourire...

La croisade "anti-mendiants" de la STIB est menée sur base d'un arrêté du gouvernement bruxellois pris en 2007. La Région bruxelloise, en contradiction flagrante avec la loi fédérale, interdit, en effet, -dans les installations de la STIB- la mendicité, qu'elle définit comme une incivilité!

Mieux vaut tard que jamais, mi-novembre, les parlementaires ont décidé de tirer à boulets rouges contre la ministre CD & V des Transports. Pierre Migisha du cdH donne le coup d'envoi: "les mendiants ne sont pas des criminels" clame-t-il face à ses pairs... Au rythme des acquiescements de Michel Colson du MR, Oliva P'tito du PS martèle: "Cet article de l'arrêté doit être supprimé pour que la STIB ne puisse plus agir en stoumelink, des associations doivent

être auditionnées au plus vite". Et la voix de Céline Delforge d'Ecolo surplombe tout l'auditoire quand elle interpelle la ministre: "Par sa campagne contre les mendiants, la STIB déclare ouvertement qu'il ne faut pas être solidaire et prône un comportement individualiste. Elle déshumanise les mendiants tout en infantilisant les usagers des transports en commun!".

Madame Grouwels fait le gros dos: si la ministre se refuse pour le moment à supprimer la disposition, elle concède que la campagne de la STIB doit être gelée -en ajoutant: "sauf pour les mendiants violents".

Début décembre, un collaborateur de Charles Picqué accepte de recevoir le Collectif, la Ligue et le Forum. En invité surprise, un membre du comité de gestion de l'entreprise de transport public s'est installé à la table des pourparlers. L'argument du vice-président de la STIB: "Vous avez raison...

c'est la faute de la direction de la STIB!". Un leitmotiv également exploité par le représentant du ministre-président (qui a apposé sa signature au bas de l'arrêté de 2007): "Nous sommes d'accord avec vous... c'est la ministre des Transports qui doit débloquer la situation!". Et puis? Et puis l'attente; et puis, plus rien... Dehors les températures sont descendues sous la barre du zéro.

Début janvier, les différents protagonistes du dossier se retrouvent en Commission "Affaires sociales" du Parlement bruxellois. Un grand auditoire pour une audience bien clairsemée: à peine six parlementaires sont restés pour entendre une autre voix, celle du CSCE, en appeler à leurs responsabilités. Afin de contrecarrer toute nouvelle velléité de la STIB à l'encontre des mendiants, le législateur bruxellois doit urgemment adopter les actes normatifs nécessaires pour retirer

la mendicité de la liste des incivilités. Des discours à l'acte? Au terme des auditions, les députés ont toutes les cartes en main pour agir.

Ce soir, dans le métro, un homme, vieilli par les mauvais coups de la vie, les cheveux trop longs et la barbe mal taillée, crie. Perdu dans sa tête, noyé dans ses problèmes, il ponctue parfois ses phrases en tambourinant sur les vitres. Ses vêtements puent, les gens se détournent puis s'éclipsent...

Une ville recroquevillée sur elle-même? Bienvenue à Bruxelles: la capitale de l'Union fête 2010, décrétée "année européenne de lutte contre la pauvreté"!

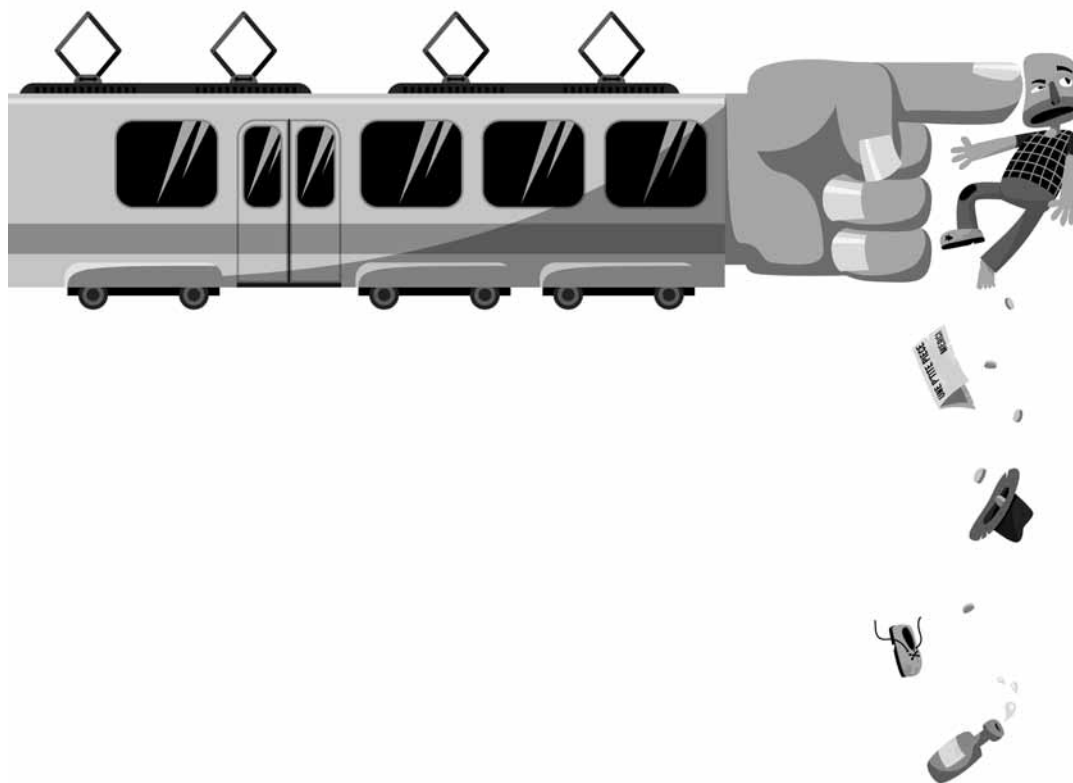
DOSSIER À CHARGE

Le CSCE souhaite, dans le présent numéro de la revue *Ensemble*, revenir en détail sur les tenants et aboutissants de cette affaire, qui soulève la polémique.

Il nous paraît nécessaire d'introduire ce dossier en cédant la parole aux premiers concernés, jusqu'à présent muets ou non-entendus dans le débat, les mendiants s'abritant aujourd'hui dans les stations; un retour sur leur quotidien, un regard croisé mendiants/voyageurs.

La STIB n'étant pas un bloc monolithique, des avis divergents, auxquels nous donnons ici écho, se font jour au sein de l'entreprise publique.

Cependant, plus qu'une faute de la STIB, il y a, à la base de ces événements, une faute politique. En partant d'une analyse historico-juridique de la pénalisation de la mendicité en Belgique, nous tentons donc, dans les pages qui suivent, de vous offrir une synthèse des prises de position des mandataires politiques bruxellois, qui sont confrontés à cette problématique. ■



TiTom